



Journée de **sensibilisation** aux projets de **coopération** européenne

Vendredi 16 juin 2017

Paris intra-muros

(Lieu en attente de confirmation)

-> *Vous auriez envie de monter des projets d'éducation populaire, d'action culturelle, de formation ou d'échanges entre pairs avec des structures situées dans d'autres pays européens ?*

-> *Vous développez déjà des partenariats sur ces thèmes à l'échelle européenne mais sans financement spécifique ?*

Contexte

De nombreux acteurs culturels n'ont pas accès aux fonds structurels (FSE, Leader...) en raison de la complexité administrative des dossiers à monter ou ont été fragilisés par des difficultés de trésorerie liés aux délais de versement des subventions ou de fortes contraintes administratives de gestion. Il existe donc des freins et des risques liés aux fonds structurels.

En revanche, des opportunités avec les fonds de coopération et de mobilité semblent plus abordables pour les associations de petites ou moyennes tailles. Cette journée se centrera sur ces programmes.

Objectifs

- Identifier les possibilités de projets de coopération européenne liés à l'action culturelle, l'éducation populaire, la formation, l'échanges entre pairs...
- Mieux se repérer dans les possibilités de financements européens correspondants
- Permettre des mises en situation (réelles ou fictives)

NB : dans le cadre de cette journée, il s'agira de « dégrossir », de donner des pistes, il ne pourra toutefois être proposé un accompagnement individuel et approfondi, de chaque organisation.

AVEC LE SOUTIEN DE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Déroulé

- Présentation de plusieurs type de projets ayant abouti : projets mêlant culture et social, projets culture et environnement, projets portés par des « têtes de réseaux »...
- Présentation de la philosophie et les grands principes des principaux programmes auxquels les acteurs culturels peuvent être éligibles.

Seront présentés dans les grandes lignes les programmes *a priori* les plus accessibles : Erasmus et Europe Créative, nouveau programme dédié aux secteurs culturels et créatifs a été mis en place pour la période 2014-2020.

- Pour permettre une meilleure appropriation, il s'agira ensuite de proposer des mises en situation à partir des projets des structures, de leurs envies éventuelles de coopération, voire des contacts et échanges avec d'autres pays déjà engagés pour imaginer des traductions en termes de programmes européens.

Méthode

- En amont, l'UFISC et la COFAC envoient aux participants le questionnaire (voir la page suivante), ce qui permettra le cas échéants d'ajuster la formation.
- Dans un premier temps, recours à des cas réels, des projets en cours de mise en œuvre ou déjà menés, afin d'illustrer par l'exemple l'éventail des possibles.

Ces exemples seront apportés par le consultant, mais le cas échéant par les participants.

- Lors des mises en situation à partir des projets des structures, recours à des cas réels et ou / fictifs.

Participants

Réseaux, syndicats, fédérations membres de l'UFISC et la COFAC.

Le cas échéant, une ou deux autres fédérations non membres de l'UFISC et la COFAC.

Intervenant

Jean-Pierre Brossard, consultant spécialisé sur les projets européens.

Coût

L'intervention de Jean-Pierre Brossard est prise en charge par le CRDLA Culture.

Repas du midi à la charge des participants.

Inscriptions

Membres de la COFAC : auprès d'Eva CAMPS, coordinatrice nationale eva.camps@cofac.asso.fr ou sur ce lien [INSCRIPTION](#)

Délais d'inscription :

Dès que possible : le nombre de places étant limité.

Lieu

A déterminer en fonction du nombre d'inscrits.

Date et horaire

Le vendredi 16 juin de 9h30 à 17h

AVEC LE SOUTIEN DE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020